

## Compte rendu du CSAL du 4/07/2023

La CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

*Madame la directrice,*

*La mort du jeune Nahel telle qu'elle nous apparaît est terrifiante. On se demande ce que vaut la vie d'un jeune de banlieue. Les émeutes qui s'en sont suivies ont pris pour cibles, entre autres, des centres des Finances publiques. Dans le département des Hauts de seine, ce sont le SGC de Nanterre et le CFP de Tivoli qui ont été attaqués, de nuit, laissant ces 2 établissements inutilisables pour des mois. Dans les semaines, qui viennent nous serons attentifs aux côtés des agents pour que leurs conditions de travail ne se dégradent pas plus et que leur nouvelle affectation, temporaire, corresponde à un vrai choix de leur part. Et si la direction optait pour la location d'un nouveau bâtiment, toute solution de flexoffice serait perçue comme profitant de la situation de désarroi des agents.*

*Le gouvernement aussitôt après avoir annoncé les quelques mesures sur les salaires passe à l'offensive contre un des derniers piliers du statut. Arrêtons-nous sur une de ces mesurette : 1,5 % de revalorisation du point d'indice... sur les 27,5 % perdu depuis 20 ans. Cette perte est colossale, aucune catégorie n'a perdu autant. Les difficultés liées à l'inflation sont de plus en plus grandes et les perspectives pas meilleures. Ainsi un cadre C reste jusqu'à 8 ans au même indice. Dans la réforme sur les retraites, le gouvernement a déjà inscrit une perte de pouvoir d'achat de 8,3 % pour les années à venir.*

*La réforme « en profondeur » des rémunérations, il l'annonce d'ici à la fin de l'année. Les discussions reprendront à la rentrée. Le projet de réforme devrait suivre. Ce qui est prévu, pour faire simple, c'est l'individualisation des rémunérations. On ne rémunère plus le grade mais le métier et les missions qui s'y rattachent. L'expérience n'est plus rémunérée par l'évolution d'indice mais c'est la rémunération qui suit l'évaluation de l'acquisition « réelle » d'expérience. Qui peut varier à la hausse comme à la baisse. Cerise sur le gâteau la retraite ne serait plus, si ce plan venait à s'appliquer, calculer sur les 6 derniers mois.*

*En même temps que l'on fait rentrer des contractuels, la rémunération se rapproche petit à petit du privé.*

*Avec les agents nous disons : augmentation immédiate du point d'indice de 27,5 % ! Rééchelonnement de la grille indiciaire ! Non à l'individualisation !*

*Cela fait maintenant plusieurs mois que les agents sont submergés par les e-contacts des propriétaires qui doivent déclarer l'occupation de leurs biens immobiliers. Enfin, le Directeur Général, Jérôme Fournel, reconnaît qu'il a pêché par optimisme en "surestimant la notoriété de l'obligation".*

*Mais aucun mot n'a été adressé aux agents qui sont en première ligne, comme toujours, face à une charge de travail exceptionnelle sans parler des mécontentements rencontrés chez les usagers.*

*L'administration n'a rien trouvé de mieux que de rédiger une réponse d'attente devant l'explosion des e-contacts. Dans notre département, à cette date, il reste 14 346 e-contacts à traiter pour le SDIF. Non seulement, la réponse d'attente ne fait que repousser l'échéance, et le DG affirme à qui veut l'entendre que tout sera traité fin juillet ! Mais franchement de qui se moque t-on ? Les collègues, avec GMBI, vivent un cauchemar face à des propriétaires anxieux et parfois agressifs. Cela ne peut plus continuer ainsi, les collègues sont exténués et démotivés, et l'incendie de l'immeuble Tivoli n'arrangeant pas les choses pour nos collègues du SDIF nord. L'encadrement a beau se démener pour optimiser le traitement de ces e-contact, en vain, la seule réponse : il faut du personnel supplémentaire !*

*Nous saluons la réussite du mouvement des vérificateurs du 22 juin. A partir d'une pétition qui rassemblait les revendications urgentes, signés par 93 % des vérificateurs, ils appelaient à la grève le 22 juin avec le soutien de la CGT, de Solidaires et de FO, FIP 92, jour du séminaire « contrôle fiscal ». Ils réclament la fin des 15 dossiers et des cadences infernales qui y sont liées. Alors que la pression sur les chefs de brigade fut encore une fois énorme, ce sont, au dernier décompte, 2,5 brigades sur les 8 que compte le département qui étaient absentes du séminaire. Alors que des bruits courent sur des chasses aux sorcières d'un autre âge, qu'il semblerait qu'on cherche à faire la preuve de l'illégalité de la grève pourtant parfaitement bordée, nous disons madame la directrice répondez positivement aux agents vérificateurs, retour aux 13 dossiers.*

*Enfin au cours de ce CSAL vous allez entériner la décision de fusionner les SIP et les SIE de Suresnes et de Courbevoie alors que les services vont devoir accueillir Tivoli et le SGC de Nanterre, alors que ces regroupements ont montré leur échec parce qu'ils sont faits dans un seul but gérer les suppressions d'emplois, parce que c'est un retour vers la spécialisation du travail, négation de l'être humain au travail.*

*Ces restructurations sont un échec aussi parce qu'elles s'accompagnent d'une pression énorme sur les agents par une gestion tournée vers la réalisation des indicateurs de performance.*

*Avec les agents nous disons ne fusionnez pas les SIP et les SIE de Suresnes et de Courbevoie ! Arrêt des restructurations, arrêt de la gestion par les indicateurs !*

Avant d'aborder l'ordre du jour la Directrice a abordé les points suivants :

### **1/Dégradation du CFIP de Nanterre Tivoli et du SGC de Nanterre :**

#### **La direction a précisé :**

- Suite à l'incendie de l'immeuble Tivoli et du SGC à Nanterre dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 juin, plus de 350 agents se retrouvent sans locaux. Dans un premier temps, à priori, pour les mois de juillet et août, il est mis en place, une réorganisation à distance, dans un mode dégradé avec du télétravail pour ceux qui le peuvent, ou en autorisation d'absence exceptionnelle pour ceux qui n'ont pas la possibilité de télétravailler. Des espaces de coworking (exemple : espace de coworking du SDNC à Versailles) pourront être disponibles. Elle a par ailleurs précisé qu'une relocalisation à Nanterre TIVOLI était peu probable. Parallèlement, la direction recherche de nouveaux locaux à Nanterre, ville préfecture. Pour l'accueil du SIP, il a été demandé à la Mairie de Nanterre, dès maintenant et pour une durée indéterminée, de bien vouloir mettre à la disposition de la DGFIP des locaux pour recevoir le public.

Par ailleurs, lors des questions diverses sur ce point la direction a précisé :

- qu'elle a demandé, aux chefs de service, la liste des agents pouvant télétravailler et la liste de ceux qui ne le peuvent pas (non équipé de Pc) ;

- à partir du mercredi 5 juillet BIL sera en charge d'organiser la récupération des documents jugés importants par les services et restés dans les locaux de l'immeuble de TIVOLI. Cette récupération s'étalera sur plusieurs jours avec un roulement des services.

-le SAPF de Châteauroux prendra en charge l'enregistrement de certains actes, par ailleurs la direction a demandé l'appui du SNE, elle attend la réponse. Le SPF de VANVES pourra accueillir des collègues.

-Il est envisagé de localiser temporairement certaines brigades de vérificateurs du Nord du département à Vanves , où des locaux sont disponibles.

-Les déclarations 2042 papier, non saisies à ce jour, ont été récupérées, de même que les chèques Banque de France au coffre.

Le SGC de Nanterre sera quant à lui relocalisé temporairement au CAD de Nanterre.

-Concernant la structure de l'immeuble de TIVOLI, un expert, ERDF et les pompiers, ont affirmé que la structure de l'immeuble n'est pas atteinte.

Cependant, il y a de très gros dégâts d'ordre électrique et les ascenseurs sont hors service.

La direction a précisé que les anciens locaux de la banque de France dont la DGFIP dispose toujours au CAD de Nanterre, sont utilisés pour le nettoyage du matériel informatique récupéré au CFP de TIVOLI et au SGC de Nanterre.

**La CGT FIP 92** en plus des points de sa liminaire (voir ci-dessus) réclame pour les collègues sinistrés une relocalisation dans un CFIP proche de chez eux si le télétravail n'est pas possible ou souhaité.

**2/ GMBI (gérer mes biens immobiliers)**, Il y a 14 000 e-contacts en attente au SDIF pour des questions concernant GMBI. Il est prévu au niveau du SDIF, pour aider les 18 collègues en charge de la gestion des e-contacts à tour de rôle, le recrutement de 4 vacataires en soutien des services et le déploiement de 4 EDR. La dernière semaine de juin 50000 e-contacts ont été traités, on espère que le flux va se ralentir.

Lors des questions diverses, il a été précisé que le délai de souscription était repoussé au 31/07/2023, au 30 juin seuls 53 % des usagers avaient remplis leurs obligations.

Pour les retards concernant le traitement des e-contacts compte-tenu, de la situation générale, il n'en sera pas tenu rigueur aux agents. La direction a reconnu que l'application GMBI ne fonctionne pas correctement.

**3/ Concernant le mouvement des vérificateurs**, 1/3 des vérificateurs du sud du département et 1/3 d'une brigade du nord du département étaient en grève le 22 mai 2023, pour demander le retour au 13 dossiers. Sur ce point, la direction dit qu'elle se rapprochera des responsables de service des brigades du sud du département.

**Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour :**

## **1/ Fusion à Suresnes des SIP de Courbevoie et de Suresnes au 01/01/2024**

### **La direction a présenté le projet :**

- Concernant les effectifs fusionnés, ils se font à effectifs constants, mais à compter de 2024 il faut s'attendre à la suppression de nouveaux postes.
- Concernant l'accueil, les agents de Suresnes viendront, au moins la première année de la fusion, faire des accueils à Courbevoie, lors des pics de charges (campagnes etc...). Pour le reste de l'année, c'est le SGC de Courbevoie qui prendra en charge à Courbevoie un accueil de 1<sup>er</sup> niveau (comme France-Service). Par ailleurs, il sera testé l'installation d'un box en visio-conférence avec un agent du site de Suresnes.

Concernant les travaux d'aménagement, la direction s'est engagée à ce que ceux-ci ne se fassent pas en site occupé, mais plutôt en faisant appel au télétravail et en installant des zones de repli.

Nous sommes intervenus sur l'accueil du SIP à Suresnes en indiquant que l'accueil semble sous dimensionné par rapport à la population attendue.

la direction a répondu qu'il y aura 3 banques généralistes, 3 box, dont deux fermés et un pour personne à mobilité réduite. Un agent voltigeur s'occupera de l'orientation des usagers et de répondre aux questions simples. Un espace PLSU (poste libre service usager) de 4 postes supervisés par un agent sera installé (on se croirait aux caisses automatiques d'un supermarché).

Nous avons également interrogé la direction sur l'archivage suite à la suppression des Compactus. Elle a précisé qu'il a été procédé à l'identification des documents devant être gardés, pilonnés ou envoyés aux archives départementales. Une liste de dossiers à garder a été dressé notamment les dossiers à forts enjeux. Dorénavant, les PCRPs archivent les CSP qu'ils ont réalisés.

Enfin, nous avons abordé le problème des portes coupes-feux au CFIP de Suresnes, ces dernières sont retenues par des cales, il a été demandé s'il était possible de mettre un aimant à chaque porte coupe feu pour qu'elles se ferment automatiquement en cas d'incendie.

L'inspecteur de santé au travail a indiqué qu'il était possible d'asservir certaines portes, sauf celles donnant sur le garage pour des raisons de sécurité.

Nous avons réitéré notre opposition à toutes ces fusions qui n'ont qu'un seul but, encore supprimer des emplois !

## **2/ Fusion des SIE de Suresnes et de Courbevoie au 01/01/2024 à Courbevoie :**

### **La direction a présenté le projet :**

Dès septembre 2023 mise en place d'un protocole d'entraide entre les SIE concernés avec M MEDETIAN, chargé de l'organisation du nouveau service fusionné.

En termes d'effectifs, le service commencera en sous-effectifs (- 8 sur Suresnes et + 2 à Courbevoie) un recrutement de 3 contractuels avec un suivi rapproché par la direction du SIE de SURESNES sera effectué.

Concernant le SIE de Vendôme la direction étudie toujours les missions qui vont être délocalisées, aucune décision claire n'est prise à ce jour.

Concernant les sous-effectifs, la direction a indiqué qu'avec le NRP on n'arrive plus à recruter, les primes sont faites pour que les gens partent, et il n'y a pas assez de recrutement.

Nous avons indiqué (cf. déclaration liminaire) qu'une augmentation générale des salaires et une revalorisation des grilles indiciaires permettraient une meilleure attractivité. Ainsi qu'un recrutement massif de fonctionnaires.

**La CGT FIP 92** précise que ce protocole d'entraide entérine un sous-effectif aggravé de 6 sur les deux SIE. Elle précise en outre que dans le cadre du droit d'alerte émis par la CGT FIP 92 sur le SIE de Suresnes, la direction devait fournir un soutien au service qui n'a pas été à la hauteur. Les collègues restent face à un retard très important qu'ils ne peuvent résorber.

**A l'issue de ce débat, concernant la Fusion des SIP de SURESNES et Courbevoie à Suresnes, et des SIE e Suresnes et Courbevoie à Courbevoie : toutes les organisations syndicales à l'unanimité ont votés contre ( CGT, Solidaires, CFDT, FO FIP).**

### **3/ Pour information :**

**La Direction a informé que l'ENFIP mettait en place la généralisation du processus de numérisation et de correction dématérialisée des copies de concours :**

Il a été procédé à l'expérimentation d'un nouveau processus sur le concours d'inspecteur principal 2023 et sur le concours de contrôleur 1ère classe (dont les épreuves écrites se sont respectivement tenues les 14 et 15 novembre 2022 et le 13 mars 2023).

Ce processus a consisté à scanner les copies à l'issue des épreuves et à les transmettre aux correcteurs sous format dématérialisé. Ces deux expérimentations ont montré que ces travaux de scannage étaient simples et rapides à réaliser.

Le bilan positif de ces deux expérimentations a permis de valider le principe de la généralisation du dispositif. Pour toutes les directions d'Île-de-France en charge d'un centre d'examen, les copies seront livrées par les Directions locales à l'ENFIP de Noisy-le-Grand, qui prendra en charge la numérisation. Il n'y aura donc pas de travail supplémentaire pour les directions organisatrices

### **4/ Questions diverses**

#### ***Pétition des agents du SIP d'Asnières***

La CGT FIP 92 interroge quand la direction répondra à la demande de rendez-vous formulée par les agents du SIP d'Asnières auprès de la Direction.

La direction a précisé qu'en réponse à leur sollicitation des dates leur seront proposées.

#### ***Remplacement du contractuel au service courrier***

La CGT FIP 92 estime que l'équipe courrier, qui est en souffrance suite à la perte d'un agent contractuel, n'est pas en mesure de poursuivre la tournée hebdomadaire sur le site de Paganini. Au minimum il faut recruter une personne.

La direction indique qu'en raison de la fragilité du service pour cet été, les agents ont pu opter entre le recrutement de 2 vacataires pour le mois d'août, ou d'un vacataire respectivement en juillet puis en août. La première option a été retenue. Le collègue en charge du courrier sur le site de Tivoli, affecté temporairement au CAD, interviendra également en renfort. Le volume de courrier ayant nettement diminué, le choix du recrutement d'un agent C s'est porté sur la téléphonie. Le nombre de tournées du service courrier sera toutefois adapté si besoin. Compte tenu du déficit de 139 agents C dans le département, avant arrivée des C stagiaires, la Direction a fait le choix de privilégier les services du réseau dont les taux de vacances sont supérieurs à celui du service du courrier.

#### ***Caisse du SIP tenue par le SGC de Montrouge***

La CGT FIP 92 évoque ensuite la situation du SGC de Montrouge, chargé de la tenue de la caisse tant pour son service que pour le SIP. Ils sont les seuls à le faire dans ce cas sur le département. Les collègues du SGC souhaiteraient en être déchargés.

La direction a indiqué que la demande sera étudiée.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : .... Grade : .....

Échelon : ..... Numéro DGFIP : .....

Filière Fiscale  Filière Gestion Publique

Adresse administrative : .....

Date : .../.../..... Signature :

**BULLETIN D'ADHÉSION**  
**CGT FINANCES PUBLIQUES 92**  
***Pour défendre vos droits***

**A remettre à un militant CGT de votre site**

**ou à renvoyer à :**

**Monique BIASSARILA (perso), PCRP de Suresnes, 12 rue Merlin de Thionville, 92157 Suresnes cedex**

**Pour nous joindre : Mail : [cgt.ddfip92@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip92@dgifip.finances.gouv.fr) Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>**